



Lycée professionnel : la réforme de trop ?

Présentée en mai 2023 par le président de la République, aussi ministre de l'Éducation à ses heures, la réforme du lycée professionnel va se déployer progressivement à partir de la rentrée scolaire 2023. Si les rhétoriques de sa mise en place restent inchangées et si nobles, sur le papier avec son zéro décrocheur, ses 100% d'insertion professionnelle et sa meilleure reconnaissance des enseignant·es, sa réalité s'avère tout autre.

Concrètement de quoi est-il question ? Il s'agit majoritairement de faire des LP des centres de formation par apprentissage, avec dans une même classe, des apprenti·es (jusqu'à 30 ans) et des élèves sous statut scolaire dont les périodes de stage, désormais « gratifié·es » seront allongées.

Il s'agit de créer des bureaux d'entreprise dans les LP, de mettre en place des « professionnels associé·es » à savoir des professionnels intervenant en LP.

Il s'agit de promouvoir des formations pensées en fonction des besoins des territoires. Enfin, il s'agirait également de supprimer 80 filières considérées comme non rentables dès la rentrée prochaine ?

Ces annonces faites à grand renfort de communication n'en sont pas restées moins floues s'agissant en particulier de l'emploi des professeur·es concerné·es créant un choc pour les personnels en pleine période de passations des examens de fin d'année.

Ce calendrier est le signe d'un véritable symptôme de l'impréparation et du manque de considération du gouvernement. Cependant, les calculs sont vite faits : il est sans nul doute prévu, pour 33 000 enseignant·es de LP, c'est-à-dire un véritable plan de licenciement à venir.

Enfin venue parachever ce « chef d'œuvre » gouvernemental, la mise en place du pacte en LP obligerait les professeur·es à accepter toutes les missions subalternes liées à cette réforme de manière annualisée pour pouvoir avoir droit à des cours à effectifs réduits avec une modeste augmentation de salaire, augmentation promise via une revalorisation qui n'en mérite pas le nom.

Pour faire « accepter de force » cette réforme, E. Macron a promis aux établissements et structures qui scolarisent près d'un élève sur trois en France une dotation d'un milliard d'euros supplémentaires. De quoi aiguïser les appétits de groupes privés scolarisant déjà un peu partout en France des apprenti·es dont le nombre et les chiffres d'affaires ont augmenté de manière substantielles ces dernières années sur le territoire.

Cet argent public ne pourrait-il pas être bien mieux employé ?

Au SUNDEP Solidaires, nous nous opposons frontalement à la mise en place de cette réforme et appelons les enseignant·es à refuser de signer le pacte qui va mettre en concurrence directe les professeur·es en créant une hiérarchie entre elles, entre eux.

Au SUNDEP Solidaires, nous nous opposons à cette réforme qui vise à fournir une main œuvre peu qualifiée aux entreprises, au patronat alors même qu'elle promet l'égalité des chances aux élèves des LP.